

• (1530)

M. Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, moi aussi, je me suis présenté à l'heure ce matin pour assister à la séance du comité des finances. J'ai trouvé la porte fermée à clé.

M. le Président: Je regrette mais j'ai laissé la discussion durer assez longtemps. D'ordinaire, je jugerais qu'il est tout à fait inapproprié pour la présidence de se pencher sur ce qui se passe au comité. J'ai prêté une oreille attentive à ce qui a été dit. Je vais y réfléchir. Je vais étudier la question. Je n'ai pas besoin d'en entendre davantage. J'ai la transcription et j'espère que le député va coopérer avec moi.

M. Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, puis-je avoir une minute pour. . .

Des voix: Non.

M. le Président: Si le député a une autre question de privilège, je lui demanderais de la porter à mon attention.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, nous sommes aujourd'hui jeudi et je demande donc au leader parlementaire du gouvernement s'il peut nous dire quelles mesures le gouvernement entend soumettre à la Chambre aujourd'hui, demain, lundi, mardi et mercredi.

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, cet après-midi, nous entreprendrons le débat sur la motion du premier ministre concernant la dualité linguistique, l'Accord du lac Meech et la Loi sur les langues officielles.

Je précise que le gouvernement est prêt à prolonger la séance de ce soir afin que le plus grand nombre possible de députés puissent se prononcer sur la motion à la condition qu'il n'y ait pas de motions dilatoires et que, dès que le dernier député à prendre la parole aura terminé son discours, le débat soit automatiquement ajourné à demain. Bien entendu, il n'y aura pas de vote.

Nous continuerons le débat sur la motion demain et lundi. Au nom du gouvernement, je suggère que nous prolongions encore la séance lundi, toujours sous réserve qu'il n'y ait pas de motions dilatoires ni de vote, pour que

Travaux de la Chambre

le plus grand nombre possible de députés des trois partis puissent exprimer leur point de vue.

Si nous procédons ainsi, nous pourrions décider en fin de séance lundi combien de temps il faut encore pour le débat sur la motion et nous pourrions également fixer le moment du vote à une date et une heure qui a) laissent un préavis suffisant aux députés; et b) conviennent aux députés. Ce pourrait être mercredi ou jeudi.

Je ne sais pas encore de quoi nous discuterons mardi matin ni mardi après-midi, mais, à 16 h 30, le ministre des Finances doit présenter son budget. Les députés savent, bien sûr, qu'il est important de fixer une heure et une date bien précises pour la présentation du budget du ministre des Finances. Demain nous présenterons la motion habituelle à la Chambre et nous arrêterons tous les détails de la présentation.

Mercredi sera le premier jour consacré au débat sur le budget, jeudi le deuxième. Normalement, il devrait y avoir un vote sur le sous-amendement du NPD jeudi à 17 heures 45 si, en fait, ce parti estime nécessaire de modifier l'énoncé budgétaire.

Je précise également que le Budget principal des dépenses pour l'année financière 1990-1991 sera déposé jeudi prochain, le 22 février.

[Français]

M. Gauthier: Monsieur le Président, c'est très flou pour mardi. Je demanderais au leader parlementaire du gouvernement d'être plus précis en ce qui touche le travail de mardi. Il est très important que l'on sache ce qu'il a l'intention de faire mardi. Il a dit que demain, probablement, on aurait plus de détails, mais je voudrais savoir si mardi, la journée que le Budget va être présenté à la Chambre, il a l'intention de nous dire ce qui sera à l'étude devant la Chambre pour cette journée? Il est très important qu'on le sache.

[Traduction]

M. Lewis: Monsieur le Président, je comprends cela. Je demanderai à quelqu'un de mon bureau de communiquer avec le député. Comme je l'ai dit, il se peut que nous continuions à débattre la motion. De toute manière, je peux rassurer mon collègue parce que tous les députés veulent être mis au courant de ce que contient le budget afin de pouvoir informer leurs électeurs le plus tôt possible. Mardi, dans la matinée et après la période de questions, les travaux seront d'une nature telle qu'ils ne devraient pas causer beaucoup de difficultés aux personnes qui participeront à la séance d'information à huis clos